

Cahors, le 08 décembre 2022

Monsieur le Maire,

Une demande de permis de construire n° PC 04623822S0002 a été déposée par **EKC Parc solaire Dongay (Energie Kontor France)** sur votre commune.

Ce projet est soumis pour **avis simple** à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Je vous informe que le **25 novembre 2022**, la CDPENAF a émis un **avis défavorable** à la réalisation de ce projet incompatible avec l'exercice d'une activité agricole en application de l'article L. 111-4 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation,  
la directrice départementale adjointe  
des territoires du Lot,



Cécile DUMAINE-ESCANDE

*M. Francis LACAYROUZE  
Maire de Rignac  
Le Bourg  
46500 RIGNAC*

*Copies : - sous-préfète de Gourdon*